

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, 24 novembre 2025

DOSSIER DE PRESSE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES & ÉGALITÉ FEMME-HOMME

LE 25 NOVEMBRE... ET CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE

Chaque 25 novembre, le Département martèle avec force sa détermination à lutter contre les violences faites aux femmes et sa volonté de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'emploie à donner à la « grande cause départementale », décrétée dès 2019 par Sophie Borderie et confiée à la vice-présidente Marylène Paillarès, les moyens concrets d'agir à travers des actions de protection et d'éducation en direction de ses agent·e·s, du jeune public et des personnes victimes de violences. » Au fil des années, le Département ne lâche rien et renforce constamment son intervention.

PROTÉGER

PACK NOUVEAU DÉPART – 1 AN D'EXPÉRIMENTATION

Action territoriale

Depuis son lancement en septembre 2024, le « Pack nouveau départ » (PND) a permis d'orienter 243 personnes dont 4 hommes.

Pour mémoire, l'expérimentation du PND a été lancée en 2023 dans le département du Val-d'Oise, avant d'être étendue en 2024 à quatre nouveaux territoires : Lot-et-Garonne, Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône et La Réunion. Ce dispositif vise à renforcer la coordination et l'efficacité des dispositifs existants de détection et d'accompagnement des victimes de violences conjugales. Objectifs : lever les freins au départ - qu'ils soient administratifs, financiers ou psychologiques - et organiser un parcours d'accompagnement adapté, principalement pour des femmes, avec ou sans enfants, en mobilisant de manière plus rapide et coordonnée les acteurs du territoire. Au 31 octobre, 243 personnes ont intégré le PND. Ce résultat traduit l'engagement des équipes départementales, avec 69 orientations issues de l'auto-saisine des travailleurs sociaux, une soixantaine d'évaluations réalisées et quelques 140 accompagnements engagés auprès des bénéficiaires. Certains services départementaux ont également été mobilisés comme celui du Fonds de solidarité logement (FSL) ou la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Dans cette dynamique, une journée « Packathon – Expérimentation du Pack nouveau départ, un an après » s'est tenue le 10 octobre, à l'initiative de la Préfecture.

Huit sessions de sensibilisation et de formations

Huit sessions de sensibilisation aux violences conjugales ont été organisées entre décembre 2024 et mars 2025 à destination des acteurs impliqués dans l'expérimentation

du Pack nouveau départ. Au programme : un module d'une heure consacré au rappel des principes et modalités de fonctionnement du dispositif et un module de deux heures, conduit par le CIDFF 33 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), visant à fournir aux participants des outils pratiques pour le repérage, l'accueil et l'orientation des victimes de violences conjugales. Au total, 23 agents départementaux y ont pris part.

Webinaires mensuels

Cette année, des webinaires d'une durée maximale d'une heure sont proposés chaque mois aux acteurs engagés dans l'expérimentation. Ces temps d'échange, animés par divers partenaires (Direction départementale des finances publiques-DDFIP, Centre hospitalier d'Agen/Nérac-Chan, Caisse d'allocations familiales-Caf, Agence départementale d'information sur le logement-Adil 47, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale-CHRS Relais, etc.), visent à renforcer la diffusion d'informations et le partage de pratiques.

DISPOSITIF « RASSURE-TOIT »

Action territoriale

Habitatys en partenariat avec le Département continue son action de mobilisation en faveur des victimes de violences intra familiales à travers le dispositif « Rassurance-toit ». Les 12 logements disponibles dans le département (Marmande, Foulayronnes, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Casteljaloux, Fumel, Le Passage, Agen et Miramont-de-Guyenne) ont permis de mettre à l'abri 38 femmes et 58 enfants en 2024. L'occupation permanente de ces logements prouve malheureusement leur très grande utilité.

Rassurance-toit, c'est :

- des logements équipés, meublés et décorés,
- une prise en charge totale du loyer, des charges, des dépenses d'énergies et d'entretien par Habitatys
- un accompagnement social des personnes logées grâce à des partenaires locaux : SOS Accueil Parents – enfants (appartements de Marmande / Miramont et Casteljaloux) ; CCAS de Tonneins pour les 2 de Tonneins ; Clair Foyer à Foulayronnes, au Passage et à Agen ; Relais à Villeneuve sur Lot ; CCAS de Fumel)
- une confidentialité absolue sur l'identité des personnes et l'adresse du logement.

Le Département a soutenu le démarrage de l'opération « Rassurance-Toit » en attribuant une subvention forfaitaire de 10 000 €. Elle contribue à couvrir les loyers et charges non perçus par Habitatys auprès des bénéficiaires.

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Action territoriale

Le Département continue de financer le dispositif ISCG (Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie). La convention triennale signée entre l'État, certains EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), le Conseil départemental, l'association CILIOHPAJ et l'association Relais a permis la mise en place de trois ISCG sur tout le territoire départemental. Cette mise à disposition d'un ISCG permet d'assurer une prise en charge sociale de la victime, du mis en cause et de la famille. Parallèlement le gendarme ou le policier mène son enquête sur la situation ayant conduit à solliciter le service de sécurité. Le rôle des ISCG est déterminant dans la prise en charge des violences au sein du couple mais également dans le cadre de toutes les violences intrafamiliales. Ils sont une interface entre les forces de l'ordre et le champ social. Ils relayent au plus vite les informations utiles aux acteurs sociaux compétents.

SENSIBILISER, FORMER ET ÉDUCER

SOUTIEN DE PROJETS – APPEL À PROJET ÉGALITÉ ET TÊTE DE RÉSEAU

Action territoriale

Le Département soutient les associations mettant en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement. En 2025, il a ainsi attribué près de 15 000 € dont :

- 537 € à l'association La mèche. Objectif : déployer le « Plan Angela » à Agen. Ce dispositif est destiné à créer un réseau de lieux sûrs appelés « lieux refuges Angela », souvent chez des commerçants, pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue et les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public. La mise en place de ce projet implique la sensibilisation des commerçants et usagers ainsi que la formation des commerçants ayant accepté de faire partie du réseau. La formation se fera en partenariat avec le Planning familial 47. Un large plan de communication sera également déployé afin de sensibiliser le grand public aux problèmes de violences et de harcèlement sexiste et sexuels subis par les femmes et les minorités de genre dans l'espace public.
- 1 000 € à l'association tête de réseau Envole-toi. Cette structure lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales en se concentrant sur l'accueil, l'écoute et l'orientation des victimes. Ses principales actions 2025 :
 - Organisation de permanences tous les mardis après-midi. L'association accompagne en moyenne une quinzaine de victimes par an.
 - Mise en place du projet « Mieux vivre ensemble » auprès de classes d'écoles élémentaires. Cette intervention est effectuée par les Francas en partenariat avec l'association. Quatre classes du secteur de l'Albret ont bénéficié de cette intervention et quatre autres devraient également en bénéficier d'ici la fin de l'année.
- 1 375 € à la Maison des S. Son projet : accompagner les enfants de victimes afin de leur donner accès à des heures de consultation avec un·e psychologue. Objectif : établir un bilan de son état psychologique. Les sessions sont accompagnées d'ateliers de psycho-éducation. Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'association de participer à la prévention des violences et à la reconstruction des victimes et co-victimes. L'association reçoit aujourd'hui une trentaine de saisine par mois et 70 % des victimes accompagnées ont des enfants. Le projet prévoit l'accompagnement de plus de 60 enfants sur une année.
- 2 000 € à SOS accueil femmes enfants. L'association va mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention contre les violences. Elles auront lieu en milieu scolaire et professionnel dans le secteur du Marmandais. Elles cibleront en particulier les métiers du secteur social et auront lieu directement au sein des entreprises, auprès des salariés. Elles seront réalisées par les bénévoles de l'association qui seront eux même formés par une association de la Haute-Garonne afin de réaliser au mieux ces interventions. Il est également prévu que l'association intervienne, conjointement avec le Centre d'accueil de consultation et d'information sexuelle-Cacis de Bordeaux, auprès des relais ruraux du département afin de les former.

APPEL À PROJETS COLLÈGES **400 JEUNES SENSIBILISÉS ET 180 VIGIES FORMÉS**

Action territoriale

L'appel à projets Collèges existe depuis l'année scolaire 2023/2024. Au total, 14 établissements - dont Jasmin et Ducos à Agen, et Damira-Asperti à Penne d'Agenais cette année - ont participé, soit environ 400 enfants sensibilisés à l'égalité fille-garçon et 180 vigies de l'égalité formés. Les interventions sont réalisées par l'un des partenaires d'éducation populaire du collège concerné : Les Francas, la ligue de l'enseignement et la maison de l'Europe. L'appel à projets s'organise en trois journées : les deux premières dans l'établissement et la dernière à l'Hôtel du Département. Au programme notamment : sensibilisation pour une trentaine d'élèves au sujet de l'égalité fille-garçon (jour 1), travail avec un groupe plus restreint de volontaires ayant participé à la première journée (jour 2). Ils sont formés pour devenir des « vigies » ou « ambassadeurs » de l'égalité au sein du collège et pour mettre en place un projet autour de l'égalité au sein de l'établissement qui touchera tous les élèves, même ceux n'ayant pas participé aux ateliers de l'égalité (affichage de messages dans le collège, création de jeux éducatifs, olympiades de l'égalité, mise en place de groupes de soutien, changement de la sonnerie du collège ou des fonds d'écran d'ordinateur sur la thématique de l'égalité...). La 3^e journée réunie tous les élèves vigies de l'égalité des différents établissements participants. Objectif : continuer à travailler sur la thématique et échanger sur les différents projets mis en place au cours de l'année.

LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

Action territoriale

La violence à l'égard des femmes est à la fois une cause et une conséquence des inégalités entre les femmes et les hommes. **Il est donc important de sensibiliser les jeunes générations le plus tôt possible. C'est à travers la Convention éducative qu'intervient le Département.** La Convention éducative est un catalogue d'actions, soutenues financièrement par le Département, à destination des collégiens. Fruit d'un partenariat fort avec l'Éducation nationale, prenant appui sur les ressources et les acteurs locaux, elle propose plusieurs itinéraires de sensibilisation à l'égalité de genre. En voici quelques-uns :

« Les ateliers de l'égalité fille-garçon – lutte contre les discriminations » lire au-dessus (de la 6^e à la 3^e)

Les inégalités entre les femmes et les hommes ne reculent pas en France, notamment chez les jeunes générations : grande banalisation des stéréotypes de genre, des clichés sexistes et des situations de sexisme quotidien. À travers ces ateliers, le Département et ses partenaires (Ligue de l'enseignement, association des Francas et Maison de l'Europe) interviennent dans les établissements pour former des élèves au rôle de vigies de l'égalité.

En 2025-2026, trois collèges ont été retenus sur ce projet départemental : Jasmin-les-Îles et Ducos-du-Hauron à Agen et Damira-Asperti à Penne-d'Agenais.

« La traversée, débat, théâtre, citoyenneté » (de la 5^e et à la 3^e)

Le spectacle *Suffragettes* de la Cie « Le Road Movie Cabaret » raconte la lutte des femmes anglaises au début du XX^e siècle pour obtenir le droit de vote afin d'être reconnues citoyennes en utilisant parfois des moyens extrêmes. Une histoire qui questionne le droit des femmes, leur émancipation et leur place dans la société. Une histoire qui fait écho à notre actualité. Grâce à des techniques d'animation et de débat, la comédienne intervenante propose aux jeunes de se questionner autour des sujets forts du spectacle : l'engagement, la discrimination, le droit.

Près de 140 collégiens du Damira-Asperti à Penne-d'Agenais sont concernés

Discriminations et harcèlement : différences et égalité

L'association départementale des Francas propose un itinéraire éducatif de sensibilisation aux notions de différences et d'égalité autour des types de différences pouvant engendrer des formes de discriminations.

Le collège Jean-Boucheron de Castillonnès suit cette action avec 54 collégiens en 4^e et 42 autres en 3^e.

LES RÈGLES : L'AFFAIRE DE TOUS

Action territoriale

Après une expérimentation menée en 2022 dans 5 collèges, l'ensemble des collèges publics (28 dont 4 collèges en cités scolaires) est aujourd'hui équipé d'un distributeur de protections périodiques. En 2025, 25 cartons ont été livrés dans les établissements soit 15 000 protections pour un montant de 4 379,75 €.

Rappelons qu'en France chaque année, 130 000 jeunes filles n'iraient plus en cours du fait de leurs règles ! Avoir accès librement et gratuitement (et en toute discrétion) à des protections permettraient une économie pouvant aller jusqu'à 150 € par an.

Mais aussi

10 des 52 conseillers départementaux jeunes (CDJ), dans leur première année de mandat (2025-2026) **ont travaillé** sur le vivre ensemble et plus précisément **sur « la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité fille-garçon »** (au total 5 thématiques de travail). Lors de la prochaine session du 7 janvier 2026, les jeunes définiront la thématique et l'action qui seront finalement proposées en assemblée départementale pour approbation.

SOYONS VIGILANT·E·S

Action interne à la collectivité



Depuis 5 ans, la Mission Égalité professionnelle du Département mène de nombreuses actions pour libérer la parole de ses agent·e·s. Aussi, le **28 novembre, de 14 à 15 h, elle propose un webinaire sur la question de l'égalité**. Il s'agit du premier d'une longue série. Objectif : échanger autour de cette thématique essentielle. Chaque rendez-vous mettra en lumière un sujet précis afin de donner aux agent·e·s des repères concrets pour mieux comprendre les enjeux et les traduire dans leurs pratiques professionnelles.

LES WEBINAIRES DE L'EGALITE

MAIRIE
LOT-ET-GARONNE



L'égalité : Et si ça passait par les mots ? Focus sur la communication non-discriminante

Que vous découvriez le sujet ou que vous soyez déjà sensibilisé·e, ces webinaires sont une belle occasion pour poser vos questions, partager vos idées et avancer collectivement vers un environnement de travail plus égalitaire.

Autres initiatives de l'année :

- réédition et mise à jour du livret de sensibilisation contre les violences faites aux femmes ;
- continuité des formations internes notamment pour les agents nouvellement arrivés et n'ayant pas pu bénéficier des sessions de 2022 à 2024 ;
- redéploiement du baromètre de l'égalité : questionnaire avec pour objectif de recueillir le ressenti des agents en terme d'égalité femmes-hommes et de discrimination ;
- mise en place d'une newsletter sur l'égalité. 1^{re} sortie en avril ;
- campagne sur la mixité des métiers : réalisation de podcasts d'agents sur des postes traditionnellement dits du sexe opposé témoignant de leur expérience pour 8 mars 2025. Objectif : casser les clichés/stéréotypes, sensibiliser et permettre de rendre plus facile ces choix ;
- organisation d'un théâtre forum de sensibilisation pour les agents sur le sexisme ordinaire.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr